



LE MONDE D'APRES

Pour le "Monde d'après", la coordination malouine porte une double exigence en matière de santé.

=> **Un droit effectif de vivre en bonne santé**, pour toutes et tous, sans discrimination, à tous les âges de la vie, pour cela sur chaque territoire de vie :

- > bénéficier d'une politique et de moyens coordonnés de prévention et d'éducation sanitaire.
- > bénéficier de l'accompagnement par un médecin traitant de son parcours de santé et accéder par lui à une offre de soins primaires et aux soins d'urgence en cas de nécessité.
- > accéder à un plateau de soins hospitaliers de qualité sur un large spectre de pathologies et prises en charge, avec des capacités d'accueil en relation à la démographie et à l'anticipation des risques sanitaires.

=> **La mise en œuvre réelle de la "démocratie sanitaire"** promise par la loi :

- > en assurant la mise en œuvre effective du droit individuel des patients au soin consenti et à l'accompagnement du parcours de santé tout au long de la vie.
- > en permettant réellement la participation de la population et de ses organisations
 - à l'évaluation et à la définition des politiques et moyens de santé sur les territoires.
 - l'accès à l'information sur l'état du système de santé et les projets.
 - la consultation effective (au delà du formalisme institutionnel) et la prise en compte des avis et propositions des représentants des usagers, des professionnels (associations, syndicats...).
 - La responsabilisation des élus locaux sur la planification, la gestion et l'attribution des moyens relevant des politiques publiques.

Deux défis d'actualité :

Deux événements rendent plus que jamais nécessaire **la mobilisation** de la population sur notre territoire :

- > **La mise en œuvre erratique et chaotique** (comme ailleurs sur tout le territoire national) **des mesures sanitaires** pour faire face à la pandémie, d'une part,
- > **l'accélération du processus de restructuration** des hôpitaux publics de Saint-Malo, Dinan, Cancale dans le cadre du "groupe hospitalier Rance-Emeraude (secteur de santé 6) d'autre part,

C'est en partant de l'examen de ces évènements et de leurs effets possibles que nous pourrons le mieux établir une stratégie d'action commune. C'est pourquoi, au delà de l'appui et de la mobilisation autour des mouvements engagés par les personnels de santé et leurs organisations, la coordination malouine veut conduire un travail d'écoute, d'enquête, d'information et de sensibilisation de la population de l'ensemble du secteur sanitaire n°6.

D'ors et déjà sont programmés :

-> **un premier forum en visio conférence, associant professionnels de santé, usagers, militant.es des pays dinannais et malouins**, le 6 Mai de 19 h à 21 h (qui pourra être suivi d'autres à mesure que se préciseront les enjeux et se construiront les axes d'actions) pour poser collectivement le problème, étayer le questionnement.

-> **une série d'interviews d'acteurs locaux**, sous format "parole de malouins malouines " diffusés sur le site internet et la chaîne Youtube de la coordination, pour fonder une connaissance et une intelligence collective du problème : élus locaux, syndicalistes et professionnels de santé, représentants d'associations d'usagers, malades et familles de malades...

Pour participer au forum Zoom du 6 Mai, de 19 h à 21 h.

Pour cela inscrivez-vous par mail : construisonslapres@gmail.com
Vous recevrez un lien qui vous permettra d'accéder à la réunion vidéo.

La réunion se fera sous forme de **sous groupes thématiques** et **d'une plénière** de synthèse autour du questionnement suivant, en trois parties :

1 - Quelles leçons tirer de la crise sanitaire de la covid-19 quant au dimensionnement du service public hospitalier sur le territoire Saint-Malo - Dinan. Sachant que cette crise a pu confirmer/révéler au grand jour les insuffisances criantes de l'appareil existant notamment en matière :

-> d'accès aux soins urgents, de capacités d'accueil et d'hospitalisation complète en particulier en médecine pour prendre en charge les pathologies aiguës des personnes âgées, d'accès de proximité aux soins d'obstétrique et périnataux, d'accès aux soins de santé mentale...

-> L'hôpital est aussi un lieu où l'on meurt. La pandémie a montré non seulement l'inhumanité de l'accompagnement de la fin de vie, de la personne décédée et de son entourage, mais aussi la mise à distance de la mort et enfin la difficile articulation entre le secteur hospitalier et le secteur funéraire.

2 - Comment envisager une réorganisation équilibrée de l'appareil de santé publique du secteur Saint-Malo - Dinan.

-> En partant des besoins présents et à venir de la population, en prenant en compte les évolutions démographiques (croissance du nombre de personnes âgées), environnementales (pollution), les pathologies en augmentation (cancer, addiction,) et la nécessaire anticipation de nouvelles pathologies...

-> En reposant les questions de prévention et d'accès aux soins pour tous et toutes et donc du risque de non-recours au droit à la santé.

- > En abordant aussi les questions de démographie, de formation, de rémunération et de qualité de travail des professionnels de santé (médicaux et non médicaux), de financement du fonctionnement et de l'investissement des institutions sanitaires
- > En posant la nécessaire coopération et non la concurrence entre communes sur un même territoire (St Malo contre Dinan et inversement).

3 - Comment assurer enfin la transparence et l'implication/intervention de la population sur cette réorganisation profonde d'une partie importante du système de santé du territoire ?

- > Comment mettre en pratique cette démocratie sanitaire promise par la loi mais qui fait cruellement défaut, ou est essentiellement formelle, institutionnelle et opaque ?
- > Quelle nature de relations doit nouer le système public de santé avec les opérateurs privés ?
- > Quelle transparence concernant le financement : où en est la dette et comment seront financés les nouveaux investissements ?

***Découvrez la coordination Le Monde d'Après - Saint-Malo
sur notre site [notre site](#)***